



RESULTAT de l'introduction en bourse de **The Infrastructure Company** TINC Comm.VA

Karel Oomsstraat 37,
2018 Anvers (Belgique)
Registre de personnes morales (Anvers)
Numéro d'entreprise 894.555.972

TINC lève 110 millions d'euros contre 11 euros par action

→ L'Offre

Offre publique initiale de TINC, lancée le 28 avril 2015. La période de l'Offre a été clôturée le 8 mai 2015, à 16h00 (CEST).

→ Prix de souscription

Le prix de souscription a été fixé à 11 euros, ce qui se trouve dans la fourchette de prix annoncée de 10,40 euros et 11,40 euros.

→ Offre de base

L'offre de base (à l'exclusion de l'option d'attribution excédentaire) est composée de 6.283.112 actions nouvelles à émettre et 2.423.250 actions existantes.

→ Option d'attribution excédentaire

L'option d'attribution excédentaire accordée aux preneurs fermes (underwriters) pour maximum 15% de l'Offre s'élève à 1.305.954 actions. L'option d'attribution excédentaire est exerçable au cours d'une période de 30 jours calendaires à partir du 12 mai 2015. La société communiquera si et

quand l'option d'attribution excédentaire a été exercée le ou autour du 11 juin 2015.

→ Allocation aux investisseurs

Etant donné que la demande d'actions a largement dépassé l'Offre, les demandes seront réduites. 5.966.055 actions, soit environ 59,59 % de l'Offre seront attribuées aux investisseurs privés selon le tableau d'allocation repris ci-dessous. Les investisseurs privés recevront de nouvelles actions dont la souscription est exempte de taxes boursières.

→ Cotation et négociation des actions

A partir du 12 mai 2015, toutes les actions de l'Offre pourront être négociées sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles sous le symbole TINC sur une base "if-and-when-issued and/or delivered".

Le paiement et la remise des actions sont prévus le 13 mai 2015 sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital le 13 mai 2015.

Tableau d'attribution pour investisseurs privés

Nombre d'actions demandées

1 - 500
501 - 10.000
> 10.000

Demandes introduites auprès du syndicat et d'autres institutions financières

70%
60%
50%

Joint Global Coordinators & Bookrunners



Co-lead Manager



Agents financiers



La Société est responsable de l'information contenue dans cette communication.

Le présent communiqué ne constitue pas, ni ne fait partie, d'une offre ou d'une invitation à vendre ou à émettre des titres, ou toute sollicitation d'offre d'achat de titres, et tout achat ou souscription d'actions de la Société qui seront vendues dans le cadre de l'offre ne doit être effectué que sur la base des informations contenues dans le prospectus qui sera émis en temps utile dans le cadre de l'offre et de tous suppléments à celle-ci. Le prospectus contiendra des informations détaillées sur la Société et sa direction, sur les risques associés à un investissement dans la Société, ainsi que des états financiers et d'autres données financières. Ces documents ne sont pas destinés à être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis. Ces documents ne constituent pas, ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat des titres aux États-Unis. Les titres mentionnés dans le présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié, (le "Securities Act") et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis, sauf en vertu d'une exemption aux exigences d'inscription du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique de titres aux États-Unis.

Le présent communiqué ne s'adresse et ne vise que les personnes situées dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (« EEE ») autres que la Belgique, qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus (Directive 2003/71/CE telle que modifiée, en ce compris la Directive 2010/73/UE, dans la mesure où celle-ci est transposée dans l'Etat Membre de l'EEE concerné) et de toute réglementation transposant celle-ci dans chaque Etat membre de l'EEE concerné (la « Directive Prospectus ») (« Investisseurs Qualifiés »). De plus, au Royaume-Uni, ce communiqué n'est distribué et n'est adressé qu'aux Investisseurs Qualifiés (i) qui possèdent une expérience professionnelle dans les matières liées aux investissements relevant de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Order »), et aux Investisseurs Qualifiés visés à l'article Article 49(2)(a) à (d) de l'Order, et (ii) aux personnes auxquelles il peut autrement être légalement communiqué (toutes ces personnes étant désignées collectivement comme des « Personnes Concernées »). Toute activité d'investissement à laquelle le présent communiqué se réfère, ne pourra être proposée ou conclue qu'avec des Personnes Concernées. Toute personne qui n'est pas une Personne Concernée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur ce document ou toutes informations qu'il contient.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à être publiés, distribués ou diffusés aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.